



Municipalité de Saint-Octave-de-Métis

201-A, rue de l'Église

Saint-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0

Téléphone : 418-775-2996

Télécopieur : 418-775-0099

Service de Surveillance Scolaire

Tarification 2022-2023

Selon le ministère de l'Éducation, un enfant est considéré...

- **Régulier** : Lorsqu'il fréquente le service de garde 6 présences et plus par semaine.
- **Sporadique** : Lorsqu'il fréquente le service de garde au besoin.

Clientèle régulière

Journée de classe complète

- Dîner 5,00 \$
- Après la classe 5,00 \$
- Dîner et après la classe 10,00 \$

Clientèle sporadique

Journée de classe complète

- Dîner 7,00 \$
- Après la classe 7,00 \$
- Dîner et après la classe 14,00 \$

Journée pédagogique pour la clientèle régulière et sporadique

- Demi-journée 15,00 \$
- Journée complète 18,00 \$

Journée de tempête pour la clientèle régulière et sporadique

- Demi-journée 15,00 \$

Journée régulière

Le dîner : 11 h 15 à 12 h 40

Après la classe : 15 h 05 à 17 h 30

Journée pédagogique

Demi-journée : 11 h 15 à 17 h 30

Journée complète : 8 h 00 à 17 h 30

Journée de tempête

Demi-journée : 11 h 15 à 17 h 30

Journée complète : Fermé

⇒ **Frais de retard après la fermeture du service de garde : 3,00 \$ / 10 minutes**

Les frais de garde sont déductibles d'impôts :

1. Gouvernement fédéral : enfant régulier ou sporadique.
2. Gouvernement provincial : enfant sporadique seulement et frais d'inscription.

Remarque supplémentaire :

Des sommes additionnelles pourraient être demandées pour défrayer le coût des sorties et des activités spéciales.

Entente 2022-2023

Fiche d'inscription - École des Cheminots des Quatre-Vents Service de Surveillance Scolaire

Détails à propos de l'élève

Prénom et nom : _____

Date de naissance : _____ Degré scolaire : _____

Numéro d'assurance-maladie : _____

Coordonnées du ou des tuteurs/tutrices

Tuteur/Tutrice 1	Tuteur/Tutrice 2
⇒Prénom et nom : _____	⇒ _____
⇒Adresse : _____	⇒ _____
⇒Téléphone... Domicile : _____	⇒ _____
Travail : _____	_____
Cellulaire : _____	_____
⇒Téléphone en cas d'urgence : _____	⇒ _____
⇒Numéro d'assurance social ¹ : _____	⇒ _____

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant

Nom : _____ Téléphone : _____ Lien : _____

Nom : _____ Téléphone : _____ Lien : _____

Fréquentation au Service de surveillance Scolaire

☐ Clientèle sporadique

☐ Clientèle régulière, si cochez, veuillez remplir les informations ci-dessous.

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi :	_____	_____	_____	_____	_____
Soir :	_____	_____	_____	_____	_____

N.B. Pour un statut de régulier, l'enfant doit fréquenter le SSS au moins 6 périodes par semaine minimum.

Journée pédagogique

Le service de garde sera offert s'il y a un minimum de 8 inscriptions, une semaine avant la date prévue.

Entente de paiement

Je soussigné(e) (lettres moulées), _____, m'engage à payer ma facture dans un délai de 30 jours. ☐ Accès D ☐ Argent comptant ☐ Chèque

Pour plus d'informations, veuillez contacter la municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

* Si l'entente n'est pas respectée, votre enfant ne sera plus admis au service de surveillance scolaire jusqu'au remboursement total.

Signature d'un tuteur : _____ Date : _____

¹ Pour fins d'impôts